

## Annexe 5 – Fiches actions

Fiche N1 : Etude préopérationnelle d'OPAH-RU sur le centre de ROUEN

Fiche N2 : Périmètre de sauvegarde du commerce et du droit de préemption commerciale

Fiche N3 : Ravalement obligatoire dans le cadre du projet Cœur de Métropole

Fiche N4 : AMI Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites

Fiche N5 : Rénovation de l'office de Tourisme

Fiche N6 : Mise en place d'un Projet partenarial d'aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare

Fiche N7 : Etude référentiel Foncier

Fiche N8 : Plan de Renaturation

Fiche N9 : Cœur de Métropole



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## FICHE ACTION N° 1

### Etude préopérationnelle d'OPAH-RU

<b>Orientation stratégique</b>	Habitat			
<b>Action nom</b>	Etude préopérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU)			
<b>Action n°</b>	1			
<b>Statut</b>	Engagée			
<b>Niveau de priorité</b>	Fort			
<b>Maître d'ouvrage</b>	Métropole Rouen Normandie			
<b>Description de l'action</b>	<p>Le périmètre de l'étude comprend le centre intra-boulevards de Rouen. Son objectif vise d'évaluer les besoins en amélioration de l'habitat privé, de définir les secteurs à enjeux et de fixer les objectifs quantitatifs et thématiques. L'étude conclut en propositions financières et opérationnelles permettant d'atteindre les objectifs fixés sur les 5 ans de la future OPAH-RU.</p> <p>L'étude comprend plusieurs volets : le traitement de l'habitat indigne et dégradé, la remise sur le marché de logements vacants, l'adaptation du parc à l'autonomie des personnes handicapées, l'amélioration énergétique. L'étude comprend également un volet copropriétés dégradées, pour les celles cumulant mauvaise gestion et dégradation du bâti. Un volet ravalement est prévu pour l'embellissement des secteurs à enjeux le plus touchés.</p> <p>Enfin, un volet foncier permettant d'acquérir et de revendre des immeubles en vue de leur rénovation permet de connaître le coût des acquisitions, des travaux et des financements possibles pour intervenir sur des îlots dégradés. Une étude de calibrage permettra de définir la programmation des futures opérations foncières permettant la Résorption d'Habitat Indigne (RHI) ou dégradé.</p>			
<b>Partenaires</b>	L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) représentée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer – finance l'étude et participe à son suivi.			
<b>Dépenses prévisionnel/définitif</b>	Il s'agit d'une dépense en investissement.			
<b>Plan de financement prévisionnel / définitif</b>	Dépenses (€)		Recettes (€)	
	Montant de l'étude (TTC)	108 714 €	Subvention ANAH (50 % du HT)	45 298 €
	Montant de l'étude (HT)	90 595 €	Métropole Rouen Normandie	63 416 €
	TOTAL	108 714 €	TOTAL	108 714 €
<b>Calendrier</b>				

	<p>The diagram is a horizontal timeline starting at 14 janvier 2022 (Réunion de lancement). It is divided into four phases: Phase 1 (Diagnostic) from January to April 2022; Phase 2 (Diagnostics multicritères et de situations complexes) from May to October 2022; Phase 3 (Définition de l'OPAHRU) from November 2022 to March 2023; and Phase 4 (Convention) in May 2023. Key dates marked include: 27 avril 2022 (1er comité technique), 10 mai 2022 (1er comité de pilotage), 20 octobre 2022 (2ème COTECH), 9 novembre 2022 (2e COPIL), 28 mars 2023 (3ème COTECH), 12 avril 2023 (3e COPIL), and finally juin 2023 (Convention ORT).</p>
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	Cette fiche action est en lien avec le Programme Local de l'Habitat de la Métropole, les actions sur le logement vacant de la Métropole, la stratégie d'accompagnement des commerces de la ville.
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	L'avancement de l'étude est évalué en fonction du calendrier contractualisé avec le Bureau d'Etudes URBANIS et les livrables définis à chaque étape de l'étude.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	L'étude préopérationnelle permet d'élaborer une stratégie d'actions visant l'amélioration du parc de logement privé du centre ancien de Rouen.
<b>Annexes</b>	Sans objet



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## FICHE ACTION N°2

### Périmètre de sauvegarde du commerce et du droit de préemption commerciale

<b>Orientation stratégique</b>	Commerce
<b>Action nom</b>	Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et du droit de préemption commerciale
<b>Action n°</b>	2
<b>Statut</b>	Engagé
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Maître d'ouvrage</b>	Ville de Rouen / Service Commerce, Économie, ESS
<b>Description de l'action</b>	<p>Avec plus de 2 500 établissements et près de 10 000 emplois, le commerce et l'artisanat rouennais constituent des moteurs majeurs de l'économie locale. L'offre commerciale rouennaise se caractérise par un tissu riche et varié de commerces de proximité qui concourent à l'animation et à l'attractivité de la ville et de ses différents quartiers. Certains quartiers commerçants font cependant face à des difficultés croissantes en matière de vacance et de diversité commerciale.</p> <p>Face à ce constat, la Ville de Rouen a souhaité mettre en place une politique volontariste pour mieux observer, réguler et maîtriser les implantations commerciales en se dotant d'un outil opérationnel fondé sur le droit de préemption commerciale. Cet outil, instauré par la loi du 2 août 2005, permet aux communes d'intervenir pour le maintien de la diversité des activités commerciales et artisanales, de lutter contre la transformation des locaux commerciaux en bureaux, logements ou services tertiaires et de faciliter l'installation de nouveaux commerçants et artisans dans les secteurs urbains fragilisés.</p> <p>Aussi, par délibération du 22 novembre 2021, le conseil municipal a mis en place un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et établi pour la commune un droit de préemption sur les fonds de commerce, baux commerciaux et baux artisanaux.</p> <p><b>Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat :</b></p> <p><b>Lafayette / Saint Sever / Boulevard d'Orléans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue Lafayette : N° 26 au N° 147</li> <li>- Allée Marcel Dupré : N° 2 au N° 10</li> <li>- Rue de Lessard : N° 98 au N° 141</li> <li>- Rue Saint-Sever : N° 35 au N° 178</li> <li>- Place des Emmurées : N° 2 à N° 12</li> <li>- Rue François Arago : N° 5 à N° 17</li> <li>- Boulevard d'Orléans : N° 8 à N° 70</li> </ul> <p><b>Lombardie / Châtelet / Les Sapins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue Galilée N° 12 au N° 26</li> <li>- Place Alfred de Musset N° 2 à N° 41</li> <li>- Rue Joachim du Bellay N° 11</li> <li>- Rue Jean Texcier N° 72</li> </ul>

	<p>- Rue Albert Dupuis N° 32 à N° 161</p> <p><b>République / Alsace-Lorraine / Général Leclerc :</b></p> <p>- Rue de la République N° 1 à N°100</p> <p>- Rue Alsace-Lorraine N° 1 à N° 42</p> <p>- Rue Général Leclerc N° 1 à N° 44</p> <p>Chaque cession de bail commercial, bail artisanal ou fonds de commerce est subordonnée à une déclaration préalable, faite par le cédant à la commune. Cette déclaration précise un certain nombre d'éléments (prix, activité de l'acquéreur pressenti et conditions de la cession). C'est sur la base de cette déclaration que la ville peut décider ou non d'exercer son droit de préemption, en se fondant sur sa volonté de préserver un commerce diversifié et de qualité. Sans réponse sous deux mois de la part de la commune à la déclaration d'intention d'aliéner, la vente peut se réaliser aux conditions prévues dans la déclaration.</p>
<b>Partenaires</b>	<p>Métropole Rouen Normandie</p> <p>Club des agents immobiliers spécialisés en immobilier commercial</p> <p>Rouen Commerce &amp; Artisanat (Conseil du Commerce)</p> <p>CCI et CMA</p>
<b>Dépenses prévisionnelles budgétées</b>	<p>100 000€ annuels inscrits au budget d'investissements pour l'acquisition</p> <p>12 000€ annuels inscrits au budget de fonctionnement pour le loyer le temps de la rétrocession</p>
<b>Plan de financement</b>	Financement Ville de Rouen / budget service Commerce, Économie, ESS
<b>Calendrier</b>	<p>Délibération du 22 novembre 2021 : mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat avec la possibilité d'exercer sur ce périmètre son droit de préemption commerciale.</p> <p>Décision du 29 novembre 2022 : 1<sup>ère</sup> préemption exercée sur le local au 2-4 place des Emmurées</p> <p>Rétrocession en cours</p> <p>Étude au cas par cas pour la suite en fonction des Déclarations d'Intention d'Aliéner transmises au service</p>
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	OPAH-RU
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<p>Observation et diagnostic de la vacance commerciale</p> <p>Observation de la diversification commerciale</p> <p>Étude des Déclarations d'intention d'aliéner</p> <p>Nombre de rétrocessions réussies</p> <p>Délais entre la préemption par la ville de Rouen et la rétrocession</p>
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	L'attention portée aux cessions de baux commerciaux, baux artisanaux ou fonds de commerce par la ville de Rouen et l'exercice, quand nécessaire de son droit de préemption, participent d'une préservation de la diversité commerciale et artisanale dans des secteurs fragilisés. Cela contribue à la préservation de plusieurs centralités commerciales, en divers endroits du territoire, et plus largement du dynamisme et de l'attractivité du tissu commerçant.
<b>Annexes</b>	



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## FICHE ACTION N°3

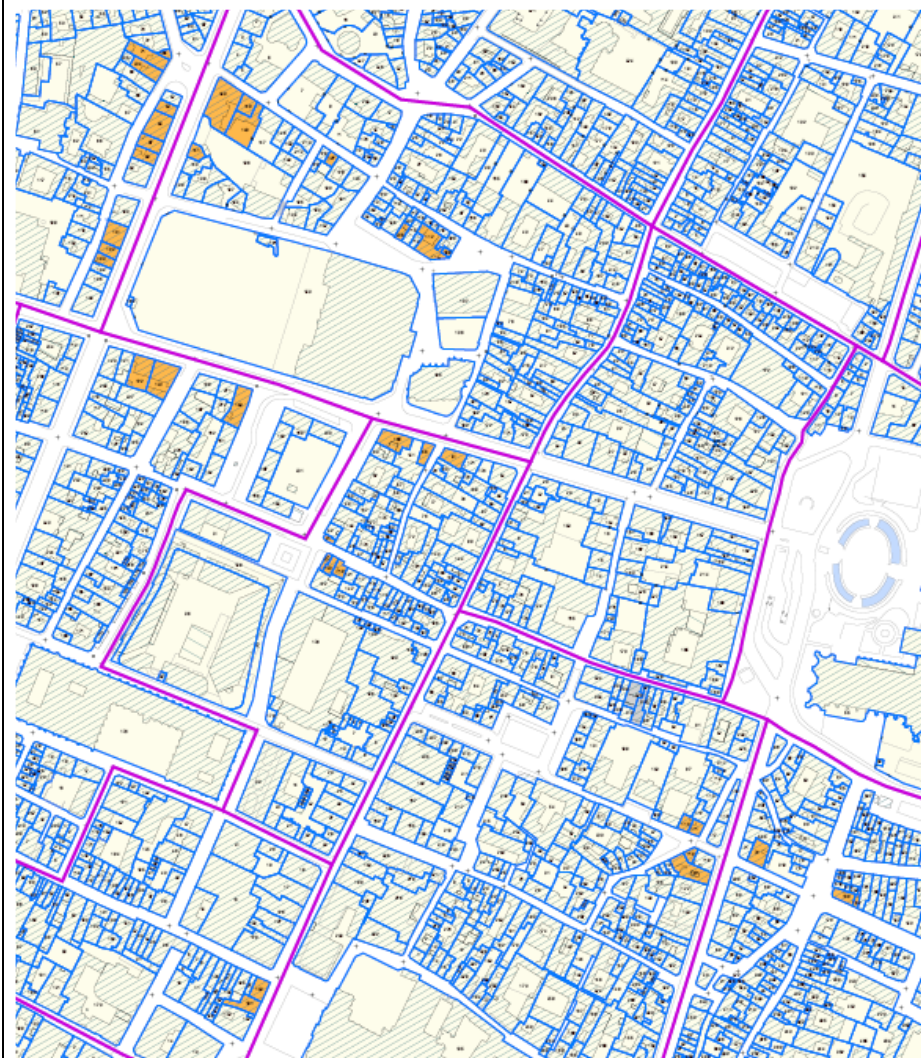
### Ravalement obligatoire dans le cadre du « Cœur de Métropole »

<b>Orientation stratégique</b>	Valorisation du patrimoine
<b>Action nom</b>	Ravalement obligatoire dans le cadre du « Cœur de Métropole »
<b>Action n°</b>	3
<b>Statut</b>	Engagée
<b>Niveau de priorité</b>	Médian
<b>Maître d'ouvrage</b>	Métropole Rouen Normandie Ville de Rouen
<b>Description de l'action</b>	<p>La campagne de ravalement obligatoire engagée sur 42 immeubles à Rouen, vient compléter l'embellissement des espaces publics du centre-ville, mis en place dans le cadre du projet « Cœur de Métropole ».</p> <p>Le choix des 42 immeubles, situés principalement autour du Pôle Muséal a été fait selon plusieurs critères : emplacement aux abords des espaces publics rénovés, dégradation de la façade, valeur patrimoniale, etc.</p> <p>En effet, selon le Code de la Construction et de l'Habitation, les propriétaires ont l'obligation d'entretenir la façade de leur immeuble tous les 10 ans. Rappeler cette obligation aux propriétaires dont les immeubles sont situés autour des espaces publics rénovés était essentiel.</p> <p>Actuellement, 36 immeubles ont effectué des travaux dont 3 sans subvention et pour 1 immeuble des travaux de sécurité à réaliser sur la période étaient prioritaires. 6 dossiers sont en cours et demanderont leur financement courant 2023.</p>
<b>Partenaires</b>	Ville de Rouen au titre de la police spéciale du Maire en termes de ravalement obligatoire Métropole Rouen Normandie
<b>Dépenses prévisionnel/définitif</b>	<p>Pour inciter et accompagner les propriétaires à réaliser les travaux, la Métropole a conclu un marché avec Page9 - un opérateur agréé par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat.</p> <p>Le coût de cette mission s'élève à 57 690,00 € TTC, dont 10 012,50 € TTC pour la partie forfaitaire liée au suivi de la mission. 47 677,50 € TTC sont prévus pour les prix unitaires du marché, payés uniquement après le dépôt du dossier de demande de subvention ou de paiement. La modification du marché en lien avec la prorogation de la campagne de ravalement a induit un coût supplémentaire de 2 903,90 €.</p> <p>200 000 € étaient prévus pour financer les travaux. Ce budget a été dépassé puisqu'en 2023 les 200 000 € ont été consommés et il reste 31 000 € engagés pour solder les 5 derniers dossiers. Ce dépassement est dû aux bons résultats de réalisation de la campagne,</p>

	le budget prévisionnel étant calculé sur une moyenne.
<b>Plan de financement prévisionnel / définitif</b>	Il s'agit d'un budget d'investissement
<b>Calendrier</b>	<p>La campagne de ravalement obligatoire a démarré le 1er janvier 2017 pour 5 ans, jusqu'au 31 décembre 2021, dont 3 ans de phase incitative avec des subventions métropolitaines à hauteur de 7000 € par immeuble dans la limite de 40% du montant HT des travaux engagés et 2 ans de phase coercitive conduite par la Ville de Rouen avec une subvention métropolitaine moins importante.</p> <p>Par arrêtés du Maire de Rouen du 1er octobre 2019 et du 19 juin 2020 et par délibération du Conseil Métropolitain respectivement du 4 novembre 2019 et 20 juillet 2020, la campagne de ravalement a été prorogée de 18 mois au total. De fait, la date de fin de la phase incitative a été reportée au 31 juillet 2021 pour donner plus de temps aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux ou rencontrant des difficultés administratives</p> <p>Pour les propriétaires qui n'ont pas réalisé de travaux à la fin de la phase incitative, la campagne de ravalement est rentrée en phase d'injonction (art. L.132-1 du C.C.H.), initiée par un arrêté du Maire de la Ville de Rouen, du 05 août 2021, notifié aux propriétaires qui doivent réaliser les travaux exigés, dans un délai maximal de 6 mois.</p> <p>Cette phase se poursuit théoriquement par une période de sommation de 12 mois (initiée par arrêté du Maire) pour une fin de la campagne de ravalement au 30 juin 2022 et la possibilité de réaliser des travaux d'office pour les quelques dossiers restants sans travaux.</p> <p>Lors des deux phases coercitives d'injonction et de sommation, les subventions sont réduites de façon dégressive (respectivement 3000 €, puis 1000 €).</p> <p>La phase de sommation n'a pas été mise en œuvre puisque quasiment la totalité des immeubles a engagé de travaux (cf. descriptif)</p>
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	L'action fait partie de l'opération de rénovation du centre historique de Rouen dénommée « Cœur de Métropole » décidée le 20 avril 2015 par délibération du Conseil métropolitain pour un montant de 30 M€ HT
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'immeubles ayant réalisé les travaux/ nombre d'immeubles ayant demandé la subvention
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Le ravalement réalisé sur les immeubles jouxtant les espaces publics rénovés par le projet « Cœur de Métropole » permet de finir le rendu et d'embellir entièrement l'espace et ainsi de rendre le centre-ville plus attractif pour le commerce, pour le tourisme et plus agréable à vivre pour les habitants. Par ailleurs, le ravalement participe à la conservation et à la valorisation du patrimoine bâti existant.

**Annexes**

**Périmètre d'action**





## FICHE ACTION N° 4

### AMI Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites

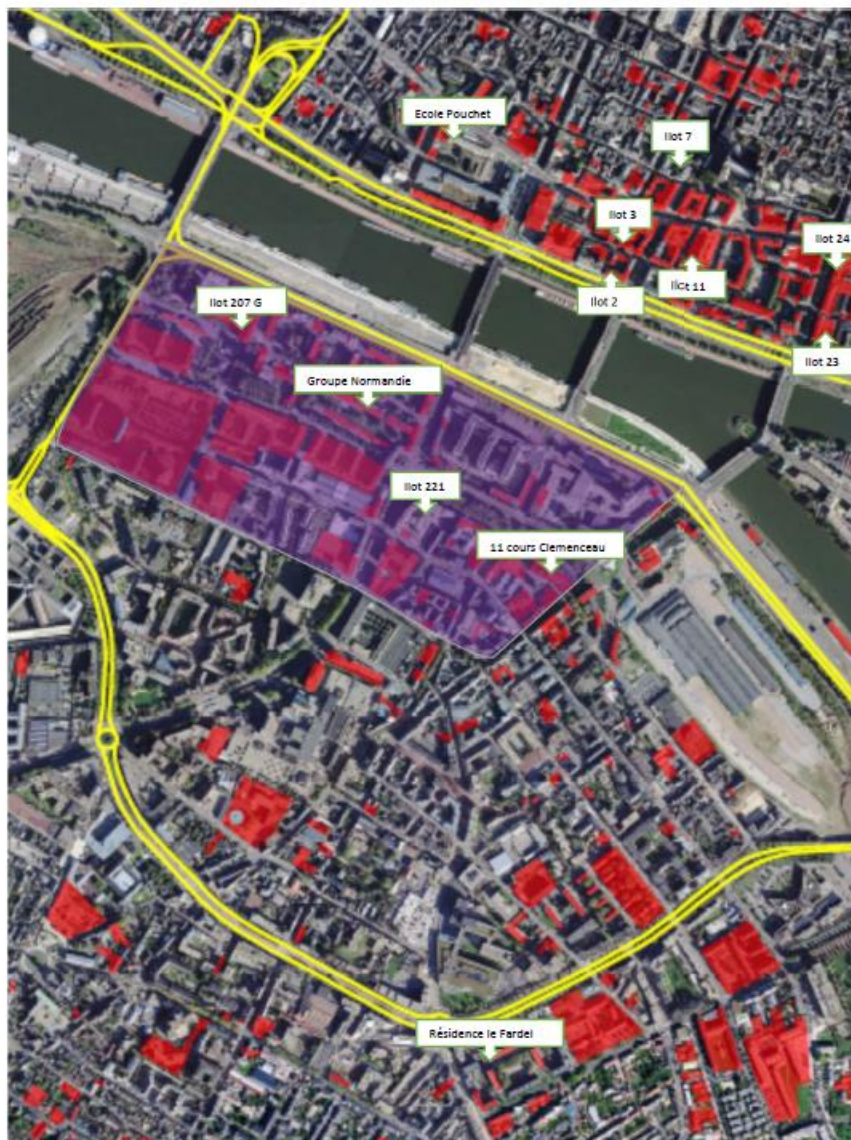
<b>Orientation stratégique</b>	Valorisation du patrimoine
<b>Action nom</b>	AMI Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites
<b>Action n°</b>	4
<b>Statut</b>	Engagée
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Maître d'ouvrage</b>	Région Normandie au titre des financements et de l'instruction des dossiers, la Ville de Rouen en tant que coordinatrice pour les projets de son territoire, les maitres d'ouvrage des projets financés, dont Ville de Rouen pour l'école Graindor, Métropole Rouen Normandie pour l'étude sur les espaces publics, les syndicats pour les copropriétés de la Reconstruction
<b>Description de l'action</b>	<p>Les villes normandes reconstruites à la suite des destructions de la seconde Guerre Mondiale connaissent un mouvement défavorable, en particulier dans leurs centres, avec une certaine dévitalisation, une perte d'attractivité, qui se traduisent notamment par un déclin démographique et des phénomènes de vacance de logements, de commerces et de services.</p> <p>Pour accompagner la revitalisation de ces villes, la Région Normandie a lancé un appel à projets le 19 février 2018 en direction de 12 villes reconstruites afin de les soutenir dans le renforcement de l'attractivité de leurs centres : Argentan, Cherbourg en Cotentin, Coutances, Dieppe, Évreux, Falaise, Fécamp, Flers, Gisors, Rouen, Vernon et Yvetot.</p> <p>L'appel à projets portait sur 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parties communes du bâti privé de la Reconstruction (études et travaux) : mise en accessibilité, traitement des cœurs d'îlots, traitement des façades d'immeubles présentant un intérêt architectural, redynamisation commerciale...</li> <li>- Les équipements publics de la Reconstruction (études et travaux) : réhabilitation, valorisation patrimoniale, mise en accessibilité...</li> <li>- La valorisation de ce patrimoine et les aménagements urbains (études et travaux) : traitement des espaces publics, mise en lumière, création de cheminements...</li> </ul> <p>L'ensemble des actions proposées devaient être situées dans les centres des villes reconstruites éligibles, sur un périmètre restreint. Les villes pouvaient intégrer dans leur candidature leurs propres actions mais également d'autres actions à réaliser sous des maîtrises d'ouvrage différentes (EPCI, syndicats de copropriété...).</p> <p>La ville de Rouen a été lauréate à cet AMI en 2018.</p> <p>Le projet de développement urbain de la ville de Rouen étant organisé autour de la Seine,</p>

	<p>la valorisation du patrimoine de la Reconstruction qui entoure les quais et forme sa façade fluviale, se trouve au cœur des actions de redynamisation du centre-ville déjà engagées : la création de deux éco-quartiers (Luciline Rives de Seine, Quartier Flaubert) la rénovation du quartier Saint-Sever Nouvelle Gare, la requalification des espaces publics du centre-ville rive droite par le projet « Cœur de la Métropole » et le réaménagement des quais bas rive gauche qui renoue les liens entre la ville et la Seine.</p> <p>Pour accompagner ce développement la ville avait déposé une candidature comprenant 13 actions (cf la ligne financement)</p>																				
<p><b>Partenaires</b></p>	<p><u>La Ville de Rouen s'engage à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Coordonner et piloter la mise en œuvre des actions décrites à l'article 1 de la présente convention, y compris celles menées sous des maîtrises d'ouvrage différentes de la sienne ;</li> <li>-Être garant de la bonne exécution du programme d'études et de travaux décrits à l'article 1 et du respect des échéances pour leur achèvement ;</li> <li>-Associer le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) départemental et/ou, le cas échéant l'Architecte des Bâtiments de France, pour s'assurer du respect de l'architecture et porter attention aux qualifications des artisans et entrepreneurs sélectionnés par les porteurs pour s'assurer de la qualité des travaux ;</li> <li>-Informier régulièrement la Région de l'avancée des réalisations.</li> </ul> <p><u>La Région Normandie s'engage à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Instruire les dossiers de demande de subvention déposés pour les actions décrites à l'article 1 ;</li> <li>-Présenter les dossiers dans ses instances de décision, en l'occurrence la Commission Permanente, pour attribution et individualisation des subventions décrites à l'article 2.</li> </ul> <p>La Ville de Rouen et la Région Normandie s'obligent à s'informer mutuellement dans les meilleurs délais de tout acte ou événement porté à leur connaissance et susceptible d'affecter les dispositions de la présente convention.</p> <p>Les engagements des parties étaient matérialisés par convention signée le 05 février 2019. Elle a été modifiée par avenant du 12 mars 2020 (pour prolonger le délai), du 29 avril 2022 (pour répartir les crédits entre les projets moins consommateurs vers les plus consommateurs et pour proroger le délai) et d'avril 2023 (pour modifier les crédits octroyés à action 7).</p>																				
<p><b>Dépenses prévisionnel/définitif</b></p>																					
<p><b>Plan de financement prévisionnel / définitif</b></p>	<p>Une enveloppe maximale de <b>1 979 838 euros</b> est réservée par la Région pour la mise en œuvre des projets sur la Ville de Rouen.</p> <p>La répartition de cette enveloppe est la suivante (plan de financement définitif sauf pour action 7 pour laquelle le montant a été modifié par avenant 3) :</p> <table border="1" data-bbox="448 1697 1442 2072"> <thead> <tr> <th>Actions</th> <th>Volet</th> <th>Dépenses éligibles (HT ou TTC en fonction du régime de TVA)</th> <th>Taux d'intervention régional</th> <th>Montant de la participation régionale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1 Îlot 2</td> <td>Parties communes du bâti privé</td> <td>336 234 €</td> <td>50%</td> <td>168 117 €</td> </tr> <tr> <td>Action 2 Îlot 7</td> <td>Parties communes du bâti privé</td> <td>193 607 €</td> <td>50%</td> <td>96 804 €</td> </tr> <tr> <td>Action 3</td> <td>Parties communes du</td> <td>406 700 €</td> <td>50%</td> <td>203 350 €</td> </tr> </tbody> </table>	Actions	Volet	Dépenses éligibles (HT ou TTC en fonction du régime de TVA)	Taux d'intervention régional	Montant de la participation régionale	Action 1 Îlot 2	Parties communes du bâti privé	336 234 €	50%	168 117 €	Action 2 Îlot 7	Parties communes du bâti privé	193 607 €	50%	96 804 €	Action 3	Parties communes du	406 700 €	50%	203 350 €
Actions	Volet	Dépenses éligibles (HT ou TTC en fonction du régime de TVA)	Taux d'intervention régional	Montant de la participation régionale																	
Action 1 Îlot 2	Parties communes du bâti privé	336 234 €	50%	168 117 €																	
Action 2 Îlot 7	Parties communes du bâti privé	193 607 €	50%	96 804 €																	
Action 3	Parties communes du	406 700 €	50%	203 350 €																	

	Îlot 11	bâti privé			
	Action 4 Îlot 18	Parties communes du bâti privé	36 874 €	50%	18 437 €
	Action 5 Îlot23	Parties communes du bâti privé	528 000 €	50%	264 000 €
	Action 6 Îlot24	Parties communes du bâti privé	80 702 €	50%	40 351 €
	Action 7 Groupe Normandie	Parties communes du bâti privé	431 400 €	50%	215 700 €
	Action 8 Îlot 221	Parties communes du bâti privé	963 117 €	50%	481 559 €
	Action 9 11 cours Clemenceau	Parties communes du bâti privé	85 970 €	50%	42 985 €
	Action 10 Îlot 207 G	Parties communes du bâti privé	116 139 €	50%	58 070 €
	Action 11 Îlot 34	Parties communes du bâti privé	195 500 €	50%	97 750 €
	Action 12	Equipements publics	950 000 €	30%	285 000 €
	Action 13	Valorisation du patrimoine / aménagement urbains –35 % du périmètre de cette étude concerne la reconstruction	110 215 €	7%	7 715 €
Cette enveloppe permettra de financer 4 400 000 € de travaux engagés par les maitres d'ouvrage.					
<b>Calendrier</b>	Le financement des projets a démarré à la signature de la convention, le 05 février 2019. Selon l'avenant N°2 à la convention « Tous les dossiers de demande de subvention pour les actions issues de la candidature de la Ville de Rouen, devront être déposés à la Région avant 05 aout 2023. Actuellement tous les projets ont demandé leur subvention et finalisé les travaux sauf Groupe Normandie (action 7) qui a subi un changement de syndic et de projet pour lequel la demande de subvention est en cours.				
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	L'Appel à Manifestations d'Intérêt de la Région et le label Régional « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie »				
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de projets finalisés				
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	L'Architecture de la Reconstruction est située aux abords de Seine et constitue la façade fluviale de Rouen. Sa valorisation contribue fortement à la valorisation du centre ancien et à son attractivité touristique.				

Annexes

Plan d'ensemble du centre-ville situant les différents projets présentés



■ - Périmètre pris en compte pour une subvention de l'AMO dans le quartier de nouvelle gare rive gauche  
■ .....Immeubles 1945 - 1965



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## FICHE ACTION N°5

### La rénovation de l'office de tourisme

<b>Orientation stratégique</b>	Valorisation du patrimoine
<b>Action nom</b>	Rénovation de plusieurs bâtiments emblématiques de centre-ville : Rénovation de l'Office du Tourisme
<b>Action n°</b>	5
<b>Statut</b>	Engagé
<b>Niveau de priorité</b>	Médian
<b>Maître d'ouvrage</b>	METROPOLE ROUEN NORMANDIE
<b>Description de l'action</b>	<p>L'office de tourisme se situe en cœur du centre-ville historique et commerçant, de Rouen et à proximité de la Seine, point d'arrivée des bateaux de croisière. Il bénéficie d'une situation privilégiée et favorable à son activité.</p> <p>Les enjeux généraux de l'opération découpée en 2 phases de réalisation sont d'accompagner les nécessaires mutations des offices de tourisme de demain, face aux évolutions des pratiques et attentes du visiteur et le développement des outils technologiques à travers 3 objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire de l'Office de Tourisme un lieu de destination en lui-même en <b>valorisant sa dimension patrimoniale</b></li> <li>- Offrir un haut niveau de service, dans un lieu convivial et de détente, répondant aux principaux besoins de tous les visiteurs (individuels, familles, personnes en situation de handicap).</li> <li>- Créer un <b>parcours de visite</b> où la boutique soit incontournable et rééquilibrer les surfaces aussi bien pour les besoins des visiteurs que du personnel.</li> </ul> <p>Une première phase de travaux a permis la réalisation d'aménagement comprenant la création de sanitaires publics, de plancher entre rez-de-chaussée et entresol, pour la création d'un local technique et d'un espace bureau, d'un ascenseur délivrant l'ensembles des étages.</p> <p>Les objectifs de la seconde phase sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restructurer et développer les espaces pour l'intégration de nouveaux usages, améliorer le lieu de rencontre des touristes avec les conseillers.</li> <li>- Améliorer le confort thermique des locaux.</li> <li>- Améliorer les locaux administratifs avec la création de nouveaux bureaux et espace administratif.</li> <li>- Améliorer l'accessibilité pour une prise en compte de tous les handicaps.</li> <li>- Mettre en valeur l'édifice (restauration des 2 façades place de la cathédrale et rue du petit Salut).</li> <li>- Valoriser le point de vue sur la cathédrale en ouvrant l'atelier Claude Monet à tous</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacer les menuiseries de la salle Monet et réfection du sol</li> <li>- Agrandir l'accueil du public dans la cour intérieure en y créant une verrière.</li> <li>- Réouverture de l'accès au sous-sol.</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	<p>Métropole Rouen Normandie  Région Normandie  Etat (DRAC)  FEDER</p>
<b>Dépenses prévisionnel/définitif</b>	<p>Phase 1 (en cours de réalisation) : 1 047 003 €HT (compris études préliminaires, maîtrise d'œuvre et travaux)  Phase 2 : 3 247 083 €HT (Compris 82 083 € d'études préliminaires, 565 000 € de maîtrise d'œuvre, 2 600 000 € de travaux)</p>
<b>Plan de financement prévisionnel / définitif</b>	<p>Région Normandie : Financements dans le cadre du contrat de Métropole (phase 1 : acquis / phase 2 : inscrit au prochain contrat de Métropole en élaboration) 314 101 €  FEDER  DRAC</p>
<b>Calendrier</b>	<p><b>Phase 1</b>  Achèvement des travaux à octobre 2023</p> <p><b>Phase 2</b>  Phase études (études préalable, AMO, maîtrise œuvre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel à candidature de la maîtrise d'œuvre : Juillet 2022</li> <li>- Remise et analyse des candidatures : Octobre 2022</li> <li>- Envoi du DCC aux candidats sélectionnés : Février 2023</li> <li>- Remise des offres : Mars 2023</li> <li>- Analyse des offres : Mars 2023</li> <li>- Phase négociation : Avril 2023</li> <li>- Attribution : avril 2023</li> <li>- Etudes Moe : mai 2023/septembre 2024</li> </ul> <p>Phase travaux (phase consultation, Travaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation : octobre 2024</li> <li>- Travaux : janvier 2025/ Mai 2026</li> </ul>
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	<p>Fiche action dans le cadre du contrat de Métropole avec la Région Normandie 2014-2020 pour la phase 1  Fiche action pour le contrat de Métropole 2023-2027 avec la Région Normandie en cours d'élaboration</p>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	<p>L'office de Tourisme est situé sur la place de la Cathédrale – une place emblématique du centre de Rouen. La rénovation de l'office de tourisme participe à l'embellissement de cette place aux côtés d'autres actions comme les travaux sur l'espace public dans le cadre du projet « Cœur de la Métropole », la rénovation de la Cathédrale, le ravalement des immeubles de la Reconstruction (fiche d'action 4), le ravalement des immeubles situés à côté de l'office au 29 et 31 place de la Cathédrale (fiche d'action 3).</p> <p>Par ailleurs la rénovation de l'office de Tourisme permet de valoriser un immeuble protégé avec un fort intérêt architectural.</p>
<b>Annexes</b>	



## FICHE ACTION N° 6

### Mise en place d'un Projet partenarial d'aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare

<b>Orientation stratégique</b>	Orientation 4 – espaces publics et mobilité
<b>Nom de l'action</b>	Mise en place d'un Projet partenarial d'aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare
<b>Action n°</b>	6
<b>Statut</b>	Engagé
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Maître d'ouvrage</b>	Métropole Rouen Normandie est pilote du groupement qui rassemble partenaires : Etat, Région Normandie, Ville de Rouen, SNCFR, SNCF Immo, SNCF Gare et Connection, VNF, EPF Normandie,
<b>Description de l'action</b>	<p>Le projet Saint Sever Nouvelle Gare : l'arrivée d'une nouvelle gare au sein du quartier Saint-Sever est l'occasion de repenser le quartier Saint-Sever et les liens existants entre la rive droite et la rive gauche, historiquement plus pauvre pour chercher un rééquilibrage entre les deux rives.</p> <p>Le Conseil Métropolitain a approuvé par délibération en date du 27 septembre 2021 la signature d'un contrat de Partenariat Public d'Aménagement (PPA) comportant 18 actions afin d'assurer la poursuite des études dans un cadre renouvelé.</p> <p>Ce grand projet urbain nommé Saint-Sever Nouvelle Gare s'inscrit dans l'ambition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une nouvelle centralité au service du développement économique et du rayonnement de la Métropole, dans la dynamique de Seine-cité,</li> <li>• Contribuer, par l'ampleur du projet et le fait qu'il soit en interface avec la Ligne Nouvelle Paris Normandie, intégrant la nouvelle gare de Rouen, au rayonnement et à l'attractivité de la Métropole et de la Normandie,</li> <li>• Intégrer un nouveau quartier à l'échelle de la Ville et de la Métropole, accueillant de l'habitat et des activités autour de la nouvelle gare,</li> <li>• Développer un système de transport et de mobilités alternatives à la voiture individuelle autour de la gare et de ce nouveau quartier offrant la meilleure accessibilité pour le plus grand nombre,</li> <li>• Construire un quartier adaptable, pertinent pour les générations futures.</li> <li>• Gérer le temps long du projet par des actions d'urbanisme temporaire et</li> </ul>

	d'activation du territoire.									
<b>Partenaires</b>	MRN, Ville de Rouen, Etat, Région, SNCF Réseau/ SNCF Immobilier/ SNCF Gare et Connexion/ EPF/									
<b>Dépenses prévisionnel/définitif</b>	(Voir ci-dessous) Plan prévisionnel									
<b>Plan de financement prévisionnel / définitif</b>	(Voir ci-dessous) Plan prévisionnel									
<b>Calendrier</b>	20 ans									
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	OPAH-RU, stratégie commerciale									
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Mise en œuvre des actions du PPA, nombre de m <sup>2</sup> de bureaux réhabilités, nombre de logements rénovés, m <sup>2</sup> d'espaces publics réaménagés.									
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Le projet de nouvelle gare est de nature à renforcer la centralité secondaire de la Rive Gauche.									
<b>Annexes</b>										
	<b>Actions du PPA</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant en € courants</b>		<b>Etat</b>		<b>Région</b>		<b>MRN</b>	
	2/5/9	AMOs sur le montage opérationnel, juridique, coordination, analyse socio-économique	150 000	HT	25 000	17 %	25 000	17 %	50 000	33 %
	4/13	Mission 1 - études urbaines, développement durable et OPCU	280 000	HT	112 000	40 %	84 000	30 %	84 000	30 %
	4/2	Mission 3 - assistance urbanisme opérationnel et réglementaire	150 000	HT	60 000	40 %	45 000	30 %	45 000	30 %
	7	Mission 4 - Etat initial de l'environnement	40 000	HT	16 000	40 %	12 000	30 %	12 000	30 %
	2	Mission 4 - Evaluation environnementale - autorisations environnementales	350 000	HT	140 000	40 %	105 000	30 %	105 000	30 %
	4	Mission 6 - assistance à la concertation et à la communication	200 000	HT	80 000	40 %	60 000	30 %	60 000	30 %
	16/17/18	Mission 7 - étude de renouvellement urbain - prestations à définir entre les besoins de programmation (équipements, commerces, ...) et les faisabilités et études opérationnelles sur des secteurs ciblés	500 000	HT	200 000	40 %	100 000	20 %	200 000	40 %
	7	Mission 8 - missions d'expertise	160 000	HT	64 000	40 %	48 000	30 %	48 000	30 %
	6	Concertation/communication	300 000	TTC	60 000	20 %	105 000	35 %	135 000	45 %
	7	Etudes techniques (environnement, urbain, énergie, eau, topo, dimensionnement passerelle, réseaux, archéologie préventive, pyrotechnique, maquette numérique ...)	450 000	HT	180 000	40 %	135 000	30 %	135 000	30 %
	16/17/18	Programmation urbaine à l'échelle du quartier global, programmation des équipements publics (scolaire, sport, culturels, réseaux), définition d'une stratégie financière (TA majorée), capacité à spatialiser la programmation, à faire des tests de faisabilité techniques et économiques de programmation sur le quartier existant		voir ligne 11						
			<b>2 580 000</b>		<b>937 000</b>		<b>719 000</b>		<b>874 000</b>	





**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*



## FICHE ACTION N° 7

### Etude référentiel foncier

<b>Orientation stratégique</b>	Orientation 4 – espaces publics et mobilité
<b>Action nom</b>	Etude de référentiel foncier
<b>Action n°</b>	7
<b>Statut</b>	Engagé
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Maître d'ouvrage</b>	EPF Normandie
<b>Description de l'action</b>	<p>La présente mission s'inscrit dans le Projet partenarial Saint-Sever Nouvelle Gare. Elle viendra compléter les travaux de l'équipe de conception et de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère ainsi que l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU en cours sur le centre-ville de Rouen. Cette équipe de MOEUP aura pour mission principale de concevoir le nouveau quartier et d'insérer la nouvelle gare dans le tissu urbain. Elle aura aussi la charge de garantir un équilibre global sur l'ensemble du périmètre Saint-Sever Nouvelle Gare et de mener des études urbaines et des faisabilités architecturales sur des secteurs stratégiques dans le quartier existant, en lien avec les sites identifiés par la présente mission.</p> <p>La mission d'OPAH-RU doit identifier des secteurs stratégiques en termes de résorption de l'habitat insalubre et dégradé et s'inscrit dans l'ORT du centre-ville de Rouen. Cette étude et cette dynamique de projet partenariale seront à prendre en compte par le prestataire de la présente étude.</p> <p>L'étude doit mettre en évidence les capacités foncières du quartier Saint-Sever Nouvelle gare en mesure de faire face aux principaux enjeux, et doit proposer des actions opérationnelles sur les secteurs les plus stratégiques.</p> <p>Les résultats de l'étude doivent constituer un outil d'aide à la décision et une feuille de route pour les élus du territoire.</p> <p>Ils doivent aussi éclairer les maitres d'ouvrage sur les actions foncières en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciant les besoins fonciers en lien avec l'infrastructure ferroviaire comme avec le projet urbain</li> <li>• Identifiant les projets à venir ou en cours et mesurant leur impact foncier, notamment les fonciers nécessaires et les interfaces avec le projet ferroviaire</li> <li>• Dressant les opportunités foncières pour la redynamisation du quartier (espaces mutables) et les capacités de développement autorisées par les documents d'urbanisme en vigueur</li> <li>• Proposant une stratégie foncière nécessaire à la mise en œuvre des projets</li> <li>• Mettant en place les outils d'aide à la décision pour concrétiser les principes de</li> </ul>

	<p>stratégie foncière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifiant les conditions de réussite de la mise en œuvre de la stratégie foncière, en tenant compte de la création potentielle d'une structure de portage ad-hoc</li> <li>• Explorant les principes d'adaptation de la stratégie foncière en cas de modifications du projet urbain sur le temps long</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	L'EPF est maître d'ouvrage. La MRN est fortement associée ainsi que SNCF immo, VNF et les autres partenaires du PPA
<b>Dépenses prévisionnel/définitif</b>	Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement par maître d'ouvrage et/ou financeur.
<b>Plan de financement prévisionnel / définitif</b>	<p>Le budget prévisionnel de l'action est évalué à 120 000 € TTC</p> <p>Financement par tiers des partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 000 € TTC - MRN</li> <li>- 40 000 € TTC - Région Normandie</li> <li>- 40 000 TTC EPF Normandie</li> </ul> <p>Pas de recettes attendues</p>
<b>Calendrier</b>	<p>La mission d'étude est organisée en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Phase 1</b> : Diagnostic des marchés foncier et immobiliers, actualisation des espaces mutables et identification des sites prioritaires</li> <li>• <b>Phase 2</b> : Etablissement du référentiel foncier sur les sites identifiés comme prioritaires pour le développement du nouveau quartier de la gare</li> <li>• <b>Phase 3</b> : Propositions de stratégie foncière, de programmation de l'action foncière, et identification des moyens nécessaires à leur mise en œuvre ; définition des principes d'adaptation de la stratégie foncière dans la durée</li> </ul>
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	<p>Fiche action également inscrite dans le Projet partenarial d'aménagement Saint Sever Nouvelle Gare et l'OPAH-RU sur la Rive gauche</p>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Mise en place d'outils de portage foncier du type programme d'actions foncières / montant des acquisitions et des portages engendrés par l'EPF Normandie)
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Cette action s'inscrit dans un secteur d'intervention prioritaire, future nouvelle gare, Saint-Sever
<b>Annexes</b>	Pas d'autorisation à solliciter

## FICHE ACTION N° 8

### Renaturation de la Ville de ROUEN

<b>Orientation stratégique</b>	Orientation 4 – espaces publics et mobilité
<b>Action nom</b>	Plan de renaturation
<b>Action n°</b>	8
<b>Statut</b>	Projet validé et engagé
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Maître d'ouvrage</b>	Métropole Rouen Normandie / Ville de Rouen
<b>Description de l'action</b>	<p>Face à l'urgence climatique, la commune a engagé un travail de renaturation de la ville. La Municipalité a souhaité porter un projet politique fort et ambitieux, sous forme et appellation d'un plan de renaturation. Ce plan vise à limiter, voire inverser, la dégradation des milieux, la préservation et la réintégration des écosystèmes urbains et périurbains afin d'offrir à la ville une durabilité et une qualité de vie pour ses usagers, en lien avec la nature.</p> <p>À la suite de la réalisation en 2021 du plan de renaturation, ont été programmés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des outils stratégiques et notamment un inventaire biodiversité, un plan paysage, un plan ombrage, un dispositif fil vert et un plan agriculture urbaine ;</li> <li>- Des études et réalisations et notamment la renaturation de cours d'école, la création ou la rénovation de jardins, la végétalisation de place, de rues, la déminéralisation de trottoirs, des travaux d'aménagement de voiries avec un volet renaturation, la végétalisation de cimetière.</li> </ul> <p>Il s'agit d'une commande politique engagée par la municipalité qui a pris ses fonctions en juillet 2020.</p> <p>A ce stade, l'ensemble du projet stratégique est validé et les services organisent l'opérationnel.</p>
<b>Partenaires</b>	<p>L'agence Espace Libre a été retenue à l'issue d'un appel à projet pour réaliser le plan paysage de la ville.</p> <p>La Ville de Rouen</p>
<b>Dépenses prévisionnel/définitif</b>	<p>Budget d'investissement : 9 millions d'euros / an</p> <p>Budget de fonctionnement : 1 million d'euros / an</p> <p>Recettes : subventions, notamment de l'agence de l'eau</p>
<b>Plan de financement prévisionnel / définitif</b>	<p>Un plan pluriannuel d'investissement est mis en œuvre afin d'étaler la dépense sur le mandat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissement 2022 : 2 365 000 €</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissement 2023 : 2 146 000 €</li> <li>- Investissement 2024 : 10 837 000 €</li> <li>- Investissement 2025 : 6 131 000 €</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	L'ensemble des opérations sont en cours de réalisation ou en cours d'études. Voir annexe Tableau de suivi de l'activité renaturation
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	Cœur de Métropole
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'arbres plantés, surfaces végétalisées
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	Le renforcement des aménagements paysagers vise à favoriser non seulement la biodiversité en ville, mais également le bien être. Des espaces agréables à vivre en lien avec la qualité patrimoniale et historique favoriseront également une plus grande attractivité de la ville.
<b>Annexes</b>	Tableau de suivi de l'activité – Il recense l'ensemble des opérations ainsi que l'étalement dans le temps.

Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (6)	Indicateur de suivi	
		Jan-23	Fev-23	Mars-23	Avr-23	Mai-23	Jun-23	Jul-23	Août-23	Sept-23	Oct-23	Nov-23	Déc-23			
<b>1) Outils stratégiques du plan de renaturation</b>																
Plan ombrage / session 2021/22 / plantation des arbres	P011009716	41 483,00													Fait	
Plan ombrage / session 2022/23 / plantation des arbres	P011009712	83 003,00	TRAVAUX												Il Projet de plantation de 210 arbres	
Plan ombrage / session 2021/22 // Recours urbain les Lacs	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	180 003,00	TRAVAUX												En cours	
Plan ombrage / session 2021/22 // Recours urbain Faubourg Montcaulle	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	93 003,00	ETUDES								TRAVAUX			En cours		
Boulevard El Vert	P01300615	3 000,00	ETUDES		TRAVAUX					ETUDES			TRAVAUX		En cours	

Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (6)	Indicateur de suivi	
		Jan-23	Fev-23	Mars-23	Avr-23	Mai-23	Jun-23	Jul-23	Août-23	Sept-23	Oct-23	Nov-23	Déc-23			
<b>2) a- Etudes et réalisations 2021 / 2022 / 2023</b>																
Cours d'écovos programme 2022	N0670520	1 866 624,00	ETUDES	TRAVAUX			TRAVAUX								A. Fin des travaux du programme 2022 pendant les vacances d'été 2023	
Cours d'écovos programme 2023	N0670520				ETUDES				TRAVAUX				TRAVAUX	Il Travaux et 2023 puis petites vacances		
Création d'un jardin d'été - Parcours des Niveaux	N0110037	48 000,00								ETUDES				A. Niveaux prochainement réalisés. Jardin des Niveaux. Nouvelle espace à établir		
Maintenance des jardins de l'Hôtel de ville avec composante renaturation - A relier à l'aménagement de la Place de l'UDJ										ETUDES				Il Travaux CDH à organiser		
Offensive d'un jardin pédagogique Fore de Normandie - 200 - Outil relais pour la plantation de l'agencement L&B	P011009810	30 000,00	TRAVAUX												Il Travaux en cours	
Place Saint Clément - Phase 1	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	300 003,00	TRAVAUX												Il Travaux en cours	
Place Saint Clément - Phase 2	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	300 003,00	ETUDES												Il Travaux en cours	
JEANVILLE Escarpement	P018002105	780 000,00	ETUDES			CONSULTATION			TRAVAUX					Il Marché de travaux à lancer		
JEANVILLE renaturation des cours d'eau	P018002110	177 507,34	Fait													
JEANVILLE parcours pédagogique et aménagement de l'écovos		200 000,00	A. Pas de crédits													

Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (6)	Indicateur de suivi	
		Jan-23	Fev-23	Mars-23	Avr-23	Mai-23	Jun-23	Jul-23	Août-23	Sept-23	Oct-23	Nov-23	Déc-23			
<b>2) b- Etudes et réalisations dans le cadre du développement de l'agriculture urbaine</b>																
Projet agricole urbain MFU - Développement de la ville intérieure			[Graphique montrant des courbes de progression]												Il Etude pour un réajustement de points en interne, pour garantir notamment le projet Quadriforce. Financement MFU obtenu pour le projet Courcier. Finition 2023 de démarrage de projet pour le 15/08/2023. COM.BURLE 1/2/23	
Avenue PASTEUR Agriculture urbaine - Végétal			[Graphique montrant des courbes de progression]												Il Projet reporté	
Champs de l'Adn - Agriculture urbaine - Végétal et création de l'écovos public	P0120042722	34 296,00	ETUDES	TRAVAUX											Il Crédits disponibles en 2023 - 135 000 € - études en cours	
Jardins familiaux des Habitants - Cabanis	P0130041506	25 000,00	ETUDES								TRAVAUX			Information		

Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (6)	Indicateur de suivi	
		Jan-23	Fev-23	Mars-23	Avr-23	Mai-23	Jun-23	Jul-23	Août-23	Sept-23	Oct-23	Nov-23	Déc-23			
<b>2) c- Etudes et réalisations dans le cadre du plan paysage 2022 / 2026</b>																
Allée Eugène DELACROIX - Campagne urbaine	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	900 003,00	ETUDES								TRAVAUX			Il Concertation faite. Retard des procédures administratives		
Renaturation de la Place Lacroix - Jardin	P011009717	300 000,00	CONSULTATION ET MOTIVATION				TRAVAUX				TRAVAUX			Il requalification de la parcelle 020 MM41 et Concertation faite avec association Julie THOUILLIER. Retard 2 mois environ sur le démarrage des travaux		
Acacia - Projet promenade dans les arbres	A08		ETUDES		TRAVAUX										Il Démarches administratives réalisées. Ouvrir une période au printemps	
Renaturation de la Place du Général De Gaulle	P011009715		CONSULTATION ET MOTIVATION								ETUDES					
Rue de la République	P011009715	75 000,00	CONSULTATION ET MOTIVATION								ETUDES			Il Premier COPH organisé. Lancement d'une mission de programmation générale du projet		
Rue Jean Lacroix	P011009715		CONSULTATION ET MOTIVATION								ETUDES					
Renaturation de la Place de la Mairie Vieille Tour	CM2		Il Cour de Métropole													
Port Bouteille	CM2		Il Cour de Métropole													
Renaturation de la Place d'Armes - Centre Municipal Delbo			Il Projet reporté													
Création d'un jardin rue Géricault	P011009716	20 000,00	ETUDES												Il programme en cours de réduction	
Requalification des jardins de l'écovos en lien avec la rue du Docteur	BP23		ETUDES												Il coordination en cours avec l'équipe CM2	
Pascale Thuillier / Renouveau			ETUDES												Il programme réalisé et envoyé	

Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (6)	Indicateur de suivi	
		Jan-23	Fev-23	Mars-23	Avr-23	Mai-23	Jun-23	Jul-23	Août-23	Sept-23	Oct-23	Nov-23	Déc-23			
<b>3) Dénaturation 2021 / 2022 / 2023</b>																
<b>3) a- DENATURATION TROTTOIR RIVE GAUCHE</b>																
Rue Méridienne	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	32 823,26	Fait													
Rue Dufty	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	89 371,29	Fait													
Lacépède d'Orléans		68 408,14	Il Travaux rattachés au projet TS - report 2023/24													
Avenue de BRETAGNE (Ligne Nord)	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	-----	Fait													
Quai Jean MOULIN			Il Potage DMV													
RD CARTELO (entre Honoree et Front de Basseville)		Chiffage en cours	Il Travaux rattachés au projet TS - report 2023/24													
Rd de L'UNION (entre Front de Basseville et Front de Basseville)	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	13 000,00	ETUDES												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Rue LETHILLIER RIVE (Site central)		Chiffage en cours	Il Potage DMV													
Parcours BOZARD PARK	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	7 000,00	ETUDES												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Avenue CHAMPAIN (Cours d'Orléans)	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	17 573,54	Fait													
Rue MARCEL LECHE (Séance n°304730)	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	29 127,58	Fait													
Rue St Julien	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	24 940,67	Fait													
Carrefour Des CHATELAIN DE LA SALLE (Par. JACQUES CHIFFER)	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	30 000,00	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Site Marie Desroges	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	10 000,00	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Square Masson-Abbesse			Il Projet rattaché au projet piste cyclable Bd de l'Europe 2023 / 2024													
Rue Pierre Moez Drouot	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	Chiffage en cours	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Rue Cocteau	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	30 888,31	Fait													
<b>3) b- DENATURATION TROTTOIR RIVE DROITE Est et HDR</b>																
Parking rue Albert Sarrail			ETUDES - Attente renouvellement technique													
Parking rue Louis Moutonnet			ETUDES - Attente renouvellement technique													
Parking rue Front de Basseville	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	30 000,00	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Rue Fernand Chabrier			ETUDES - Attente renouvellement technique													
Parking rue Marie Lacroix			ETUDES - Attente renouvellement technique													
Rue Guillot	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	20 000,00	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Rue Niveaux Niveaux	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	31 000,00	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Rue Henri Dunant	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	Chiffage en cours	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Rue Lacroix	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	Chiffage en cours	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
angle Recouvrance - rue Pierre-François	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	5 556,50	Fait													
Angle Indivisibles - rue Muller	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	Chiffage en cours	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Place Copernic	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	Chiffage en cours	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	
Place Marie Madeleine	Antenne 15995 Plan de renaturation - réduction / études	Chiffage en cours	ETUDES - Attente renouvellement technique												A. A faire valider par l'écovos secteur - BP 2023	

	Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (2)	Indicateur de suivi
			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			
Rue Plus Tridre	Antenne 15095 Plan de renouvellement / études / études	Chiffage en cours			ETUDES										A. A faire valoir par / suite de retour - RP 2023	
Stade des Trossines	Antenne 15095 Plan de renouvellement / études / études	Chiffage en cours			ETUDES										A. A faire valoir par / suite de retour - RP 2023	
<b>3) c- DEMINERALISATION TROTTOIR RIVE DROITE Ouest</b>																
Rue Gallienne (Eustacheville) (phase 2)	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	8 823,28													FaB	
Rue Gallienne (Eustacheville) (phase 2)	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	11 977,17			ETUDES										B. Projet reporté - Recrutement du technicien à venir	
Rue Lemoine	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	12 226,90			ETUDES										B. Projet reporté - Recrutement du technicien à venir	
Rue de laire - D286	Antenne 15095 Plan de renouvellement / études / études	Chiffage en cours			ETUDES										A. A faire valoir par / suite de retour - RP 2023	
<b>3) d- DEMINERALISATION TROTTOIR RIVE DROITE Centre Ville</b>																
St GAMBETTA - Rue de Fontenay (phase 1)	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	21 016,91													FaB	
Rue MARATVILLE	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	12 807,24													FaB	
Rue des CAMILLÉ (phase 1)	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	9 956,68													FaB	
Rue des CAMILLÉ (phase 2)	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	8 000,00			ETUDES										B. Projet reporté - Recrutement du technicien à venir	
Rue de l'Hôpital	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	3 000,00			ETUDES										B. Projet reporté - Recrutement du technicien à venir	
Rue de la Vieille Tour 1 et 2	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	14 978,50													FaB	
Rue Joazeff d'Av (bas de la rue de niveau de l'éclairage)	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	17 041,30													FaB	
Rue des Augustins	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	7 086,51													FaB	
Hôpital Jean Van der Grinten	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	400 000,00			ETUDES		TRAVAUX								Travaux en cours 2023	
Hôpital Jean Van der Grinten	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	350 000,00													B. Portage DAV	
Rue B. Schuman	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	25 807,23			ETUDES										B. Projet reporté - Recrutement du technicien à venir	
Rue Pissoneur et parking école Lagay	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	30 985,00													FaB	
Passeway du Bâtiment	Antenne 15005 Plan de renouvellement / études / études	9 592,32													FaB	
Lagay Avenue de la Parle des Champs - D'Alphart / rue du Site des Bâtiments	Antenne 15095 Plan de renouvellement / études / études	Chiffage en cours			ETUDES										B. Projet reporté - Recrutement du technicien à venir	
<b>3) e- DEMINERALISATION STATIONNEMENT/CHAUSSEE</b>																
Intégration stationnement (voies, passages, places)															Interventions ponctuelles selon possibilités et opportunités	

	Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (2)	Indicateur de suivi	
			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033				
<b>4) a- Programme de travaux d'aménagement de voirie 2022 avec volet renouvellement</b>																	
Rue Chausson (phase 1 de parcelle à barbel)	Antenne 15095 Travaux de voirie avec renouvellement	400 000,00			ETUDES										TRAVAUX	Février 2023 suite à arbitrage DAV - problématique marée COULAS contraintes techniques - sous réserve de financement et travaux de financement au préalable	
Rue de l'Amazone	Antenne 15005 Travaux de voirie avec renouvellement	250 000,00			ETUDES		TRAVAUX									Février 2023 suite à arbitrage DAV - problématique marée COULAS sous réserve de financement	
Carrefour Pécoulady	PPV voirie	700 000,00			ETUDES										TRAVAUX	Février 2023 suite à arbitrage DAV - problématique marée COULAS	
Bois de l'entée	opération sur entretien provisoire en AP/CP (2022)	20000 € en 2022 100000 € en 2023				ETUDES											
Arrière PÉROUXIA XE	opération sur entretien provisoire en AP/CP (2022)	10000 € en 2023 170000 € en 2023				ETUDES										TRAVAUX	
Rue Alexandre DUMAS (1E)	opération sur entretien provisoire en AP/CP (2022)	30000 € en 2022 100000 € en 2023				ETUDES										TRAVAUX	

	Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (2)	Indicateur de suivi	
			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033				
<b>4) b- Programme de travaux d'aménagement de voirie 2023 / 2026 avec volet renouvellement</b>																	
Rue du Mail-ru Malouin et Bernoulli	PPV voirie	1 417,94			Etude de faisabilité										Chiffage travaux de gros ouvrages	gros ouvrages à intégrer dans la programmation PPV voirie	
Jeanne d'Arc	3 individualisation sur entretien provisoire	3 chiffrés													CAHIER DES CHARGES POUR MARCHE DE PROGRAMMATION	Marché de programmation en 2023	
Rue de Champ-en-Ostion	3 individualisation sur entretien provisoire	3 chiffrés													CAHIER DES CHARGES POUR MARCHE DE PROGRAMMATION	Marché de programmation en 2023	
Rue des Neveux	PPV voirie	1 417,94			Etude de faisabilité										Chiffage travaux de gros ouvrages	gros ouvrages à intégrer dans la programmation PPV voirie	
Carrefour A. Dupont/Régnier	PPV voirie	1 417,94			Etude de faisabilité										Chiffage travaux de gros ouvrages	gros ouvrages à intégrer dans la programmation PPV voirie	
Carrefour B. Pascal - St Julien	PPV voirie	1 417,94			Etude de faisabilité										Chiffage travaux de gros ouvrages	gros ouvrages à intégrer dans la programmation PPV voirie	
Place Marie Dore	3 individualisation sur entretien provisoire	3 chiffrés													CAHIER DES CHARGES POUR MARCHE DE PROGRAMMATION	Marché de programmation en 2023	
Rue de la Fontaine Libre (ancien Carrière Dore)	PPV voirie	1 417,94			Etude de faisabilité										Chiffage travaux de gros ouvrages	gros ouvrages à intégrer dans la programmation PPV voirie	
Rue Malouin	PPV voirie	1 417,94			Etude de faisabilité										Chiffage travaux de gros ouvrages	gros ouvrages à intégrer dans la programmation PPV voirie	

	Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (2)	Indicateur de suivi	
			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033				
<b>5) Culture / Pédagogie / Médiation / Événementiel</b>																	
Projet de la NATURE / BOISSE	SP MHN	150 000,00				CONSTRUCTION PROJET									REALISATION	information	
8 actions de JEP 2023	PO1/DE14704														REALISATION		
Etude et bilan des labels															CONSTRUCTION PROJET		
Relire et cultiver	RP 22 DECOA															1 - Pédagogie (SCM)	

	Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (2)	Indicateur de suivi	
			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033				
<b>6) Trame bleue</b>																	
Arbre/haie fleurissante St-Etienne	PO1/DE14704	148 200,00			ETUDES										TRAVAUX	B. Nécessaire de financer travaux. Préalable Travaux. Réviser les plans de site. Réviser le cahier des charges. Réviser le processus de suivi et de reporting. Lancement d'une équipe ACMI	

	Programme budgétaire	Montant TTC	Années												Commentaires pour information (1) ou arbitrage (2)	Indicateur de suivi
			2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			
<b>7) Végétalisation dans les cimetières 2023</b>																
Mequertère (phase 1)	PS1/DE14704	203 871,00			ETUDES										TRAVAUX	
Bois de l'entée (cimetière des cornes)					ETUDES										TRAVAUX	
Bois de végétalisation					ETUDES										TRAVAUX	

**Légende Indicateur de suivi**

	RAS
	Echange à avoir
	Vigilance importante
	Prolongation / retard

## FICHE ACTION N°9

### CŒUR DE METROPOLE

<b>Orientation stratégique</b>	Orientation 4 – espaces publics et mobilité
<b>Action nom</b>	Cœur de Métropole 2
<b>Action n°</b>	9
<b>Statut</b>	Projet validé et engagé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- phase 1 : réalisée</li> <li>- phase 2 : études en cours, premiers travaux en 2024</li> </ul>
<b>Niveau de priorité</b>	Fort
<b>Maître d'ouvrage</b>	Métropole Rouen Normandie Département Espaces Publics et Mobilité Durable Direction Cœur de Métropole
<b>Description de l'action</b>	<p><u>Première phase de Cœur de Métropole, de 2016 à 2020, réalisée</u></p> <p>La rénovation du centre historique, grâce à l'action de cœur de Métropole, a permis d'offrir à tous, habitants, visiteurs, acteurs économiques, un meilleur cadre de vie, des espaces publics plus agréables et mieux adaptés aux différents usages sur trois grands secteurs d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur des Musées,</li> <li>• Secteur Vieux Marché,</li> <li>• Secteur Cathédrale.</li> </ul> <p><u>Deuxième phase de Cœur de Métropole, de 2020 à 2030</u></p> <p>En 2020, de nouvelles réflexions ont émergés sur l'opportunité de prolonger l'opération en étendant son périmètre sur des secteurs pouvant permettre, là encore, d'améliorer le cadre de vie de tous les usagers de la Métropole en maintenant une cohérence avec les aménagements déjà réalisés.</p> <p><u>Le nouveau périmètre d'intervention comprend 7 secteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La rue Jeanne d'Arc entre le Boulevard de la Marne et le quai du Havre en incluant la rue aux Ours en partie Ouest et la portion sud de la rue de la Vicomté,</li> <li>- La place du Vieux Marché sud en incluant la rue de Crosne et le promontoire/escalier existant,</li> <li>- Le niveau zéro du parking Cathédrale place de la Haute Vieille Tour.</li> <li>- L'île Lacroix et en particulier, la réalisation d'une promenade le long de la Seine,</li> <li>- Le quai du Pré aux Loups entre le Pont Pierre Corneille et la rue de Thuringe,</li> <li>- La portion sud de la rue Clémenceau en complément des aménagements prévus</li> </ul>



dans le cadre de la réalisation de la ligne de TEOR T5 ainsi que dans un second temps la rue Lafayette,  
- Le Pont Boieldieu.

La programmation de cette deuxième phase comprend les enjeux suivants :

- L'intégration du plan de renaturation de la ville de Rouen en intégrant la thématique de désimperméabilisation des sols, en adoptant des principes d'aménagement favorisant le déploiement d'espèces locales et la restauration de la biodiversité, etc.
- La conception d'espaces publics de qualité dans le respect des usages, en adéquation avec les politiques d'entretien actuel et en cohérence avec le programme pluriannuel d'entretien courant du périmètre,
- La prise en compte des aspects mobilité (notamment les modes doux) en adaptant les espaces publics à de nouveaux usages (adaptation des emprises de circulation, synergie avec les transports en commun, place du vélo, marchabilité, etc.),
- La mise en valeur des équipements culturels et des monuments du périmètre ainsi que la mise en place, en concertation avec la ville de Rouen, d'interventions artistiques à définir (installations et/ou animations).

Le budget alloué à cette deuxième phase est de 30 M€ HT.

Les projets d'aménagements de la phase 2 sont en phase d'étude, à ce stade, des Moe ont été recrutés sur certains secteurs.

- La place du Vieux Marché sud/ rue de Crosne,
- La place de la Haute Vieille Tour - L'île Lacroix et en particulier la réalisation d'une promenade le long de la Seine : un AMO a été recruté pour coordonner l'ensemble des interventions sur l'île, un groupement de maîtrise assure les études pour création d'une promenade sur les berges
- Le quai du Pré aux Loups : un AMO de programmation est recruté pour mener les études de programme

Les autres marchés (études et travaux) seront notifiés de manière échelonnée jusqu'en 2030.

**Les MAGISTRALES**

L'objectif de ce projet est de créer des itinéraires adaptés à la pratique de la marche sur de longues distances dans le centre de Rouen.  
Plus précisément, ce projet, partiellement réalisé, vise à créer un axe structurant nord / sud reliant la gare rive droite au jardin des plantes rive gauche, puis au futur parc du Champ des Bruyères.

Ce projet vise à augmenter les mobilités douces et actives sans exclure pour autant les autres modes de circulation.

Plusieurs axes sont envisagés : le premier est formé par la rue Jeanne d'Arc, le Pont Jeanne d'Arc et la rue Jacques Cartier. Le second est constitué par les rues Beauvoisine – des Carmes – Grand Pont – Saint-Sever – Elbeuf. Un troisième pourrait être défini entre la rue de la République et la rue Lafayette.

Ces secteurs sont caractérisés par des déplacements piétons quotidiens, fluctuants et parfois importants, que ce soit à l'échelle d'une journée ou d'une semaine et/ou les modalités de circulation actuelles permettent d'envisager des modifications de profil de voirie en faveur des piétons, en maintenant néanmoins une place à la voiture.

Ce projet s'appuie sur trois principes d'aménagement complémentaires :

- **assurer un meilleur confort – physique et cognitif – des cheminements piétons** (et vélos) en améliorant les trajets et les traversées et en offrant un cadre apaisé et agréable pour la marche.



	<p>- <b>lutter contre les dynamiques d'îlot de chaleur</b> en faisant la part belle aux plantations en plein terre et aux sols perméables, et en proposant des configurations spatiales et paysagères apportant de l'ombre et de la fraîcheur),</p> <p>- <b>s'appuyer sur les éléments paysagers et architecturaux existant</b>, en mettant notamment en valeur les perspectives sur la cathédrale et les repères urbains.</p> <p><b>OBJECTIFS ET ENJEUX</b></p> <p>&gt; Donner une place prioritaire au piéton en diminuer notamment l'emprise de la voiture (circulation et stationnement).</p> <p>&gt; Renforcer le confort du piéton et lui donner la possibilité de séjourner dans la rue.</p> <p>&gt; Garder une place de choix et sécurisée pour le cycliste.</p> <p>&gt; Modifier l'ambiance de la rue dans une logique d'apaisement et de renaturation.</p> <p>&gt; Penser cette portion de rue comme un « miroir » de la rue Grand Pont pour faire le lien entre les deux rives de la Seine et renforcer la logique de Magistrale.</p>
<b>Partenaires</b>	Ville de Rouen, Département Seine Maritime, Région Normandie
<b>Dépenses prévisionnel/définitif</b>	Les projets sont conçus en coût global, incluant les coûts d'exploitation et d'entretien. L'enveloppe globale d'opération s'élève à 30 M€ HT.
<b>Plan de financement prévisionnel / définitif</b>	Opération inscrite au projet de contrat de territoire 2023-2027 avec la Région Normandie, en cours d'élaboration. Opération co-financée par le Département de la Seine Maritime
<b>Calendrier</b>	Le calendrier prévisionnel est fourni en annexe
<b>Lien autres programmes et contrats territorialisés</b>	Inscription au contrat de territoire sur les axes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'attractivité normande en particulier pour le tourisme</li> <li>- Aménagement durable de l'espace public</li> <li>- Développement économique</li> <li>- Amélioration du cadre de vie</li> <li>- Valorisation du patrimoine culturel</li> </ul>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Augmentation de la part modale des piétons. Confort et agrément des cheminements.
<b>Conséquence sur la fonction de centralité</b>	<p>Il s'agit de valoriser le centre-ville de Rouen en requalifiant les espaces publics majeurs de la rive droite et de la rive gauche afin d'améliorer le rayonnement, notamment touristique, du centre-ville et par ce biais son attractivité.</p> <p>Les magistrales forment des colonnes vertébrales : axes historiques de la constitution de la ville de Rouen. Elles concentrent les espaces commerciaux du centre-ville : polarités commerciales mais aussi polarités patrimoniales et touristiques, tout en passant par une série de quartiers résidentiels. Leurs renforcements visent à contribuer à favoriser des liens entre ces différentes polarités et quartiers, à faciliter leurs accessibilités et par ce biais leur attractivité.</p>
<b>Annexes</b>	Planning

